



Paris le 12 avril 2017

## Rapport Moral et d'activités 2016

### Par le Président, Paul Charles

2016 aura été une année riche en évènements. Parmi les plus marquants, on notera que les chiens médiateurs et d'utilité de Provence, Côte d'Azur, Corse ont rejoint la confédération en Juin, qu'une chargée de mission a été recrutée en juillet et que la confédération a représenté la France dans le cadre de travaux de normalisation européenne. La vitalité de notre jeune confédération n'est pas à démontrer !

Tout d'abord, un travail de référencement a été effectué afin de clarifier le positionnement de la confédération par rapport aux autres acteurs du secteur. Ce travail a permis de déterminer que la confédération a deux piliers : les chiens de médiation et les chiens d'assistance et de guidage. Ces deux types d'activités se distinguent nettement mais partagent également beaucoup. La confédération a identifié en quoi elle pouvait répondre aux besoins de ces acteurs, en particulier en ce qui concerne la réflexion sur la réglementation et le partage des bonnes pratiques. Forte de ce nouveau positionnement, la confédération a commencé à approcher de potentiels partenaires (Fondation Sommer, Licorne et Phénix) et surtout d'éventuels nouveaux membres (les chiens du silence, Lien K-nin, AGATEA...). Les premiers mois de 2017 ont permis de constater les bénéfices de ces rapprochements.

Dans la continuité des actions menées en 2015, la confédération a soutenu les expérimentations des associations adhérentes car dans un domaine où tout est encore à faire, l'innovation ne peut émerger que des tentatives renouvelées. C'est pourquoi elle a apporté son appui à la fois financier et humain à deux de ses membres : les Chiens Médiateurs et d'utilité de l'Est (CMUE) qui exercent à Woippy depuis 2015 et une nouvelle venue, les Chiens Médiateurs et d'Utilité de Provence Cote d'Azur Corse (CMUPCC), née en juillet 2016 du côté de Nice. Ces deux associations remettent des chiens à des EHPAD et à des enfants autistes : grâce à leurs efforts conjoints, plus d'une dizaine d'établissements et de familles accueillent aujourd'hui des chiens aux qualités relationnelles exceptionnelles, soulageant ainsi des bénéficiaires vulnérables. Les CMUPCC ont immédiatement attesté de leur incroyable dynamisme en effectuant des remises dès leurs premiers mois d'activités. Bravo à cette toute jeune association !

Ensuite, pour faire en sorte que les chiens reçoivent la meilleure éducation possible, il est indispensable de garantir le transfert d'expertise scientifique et technique vers les acteurs du terrain, à savoir les éducateurs. Pour ce faire, la confédération s'appuie désormais sur son Conseil Scientifique et Technique de la confédération (CST) créé en septembre 2016. Instance éclairant par ses avis le Conseil d'Administration, le CST est constitué d'une



LA CONFEDERATION NATIONALE DES ORGANISATIONS DE CHIENS DE MEDIATION ET D'AIDE A LA PERSONNE

dizaine d'experts nationaux et internationaux issus des associations (éducateur canin, représentants d'association...) et de la recherche scientifique comprise au sens large (médecine, éthologie, neurosciences, sciences humaines et sociales...) en lien avec les champs d'activité de la médiation canine. Dans le cadre de ses activités, le CST s'est attelé à l'élaboration d'une charte éthique et déontologique.

Par ailleurs, le partage des bonnes pratiques et l'établissement de normes d'activités qui feront office de référence sont également au cœur des missions de la confédération. Pour cela, la chargée de mission propose à nos membres un appui sur des questions de réglementation dans un contexte où les textes ne sont pas encore adaptés et stabilisés du fait de la nouveauté du secteur. Des modèles de contrats de remise sont désormais à disposition de nos membres. C'est également dans le cadre de cette réflexion réglementaire que la confédération a représenté la France à Zagreb lors du lancement du comité technique européen de normalisation des chiens d'assistance.

La confédération ne saurait se satisfaire de ces premiers succès, quand bien même ils répondent clairement aux objectifs fixés. En effet, 2017 sera une année cruciale pour le déploiement des plines potentialités de la confédération. Elle s'annonce avec un tournant délicat à prendre : si l'intégration d'organisations qui pratiquent la remise de chiens d'assistance ne pose pas de problème éthique et déontologique, l'ouverture aux associations qui pratiquent la médiation par l'animal est beaucoup plus délicate. Il nous faudra vérifier que nous partageons le même socle de valeurs. 2017 verra la confédération accueillir de nouveaux membres, changer d'appellation, prendre des positions officielles... Le tournant à prendre est important mais surtout il est prometteur pour toutes ces personnes qui bénéficieront du travail de fond de la confédération par l'intermédiaire des activités des membres de la confédération.

Paul Charles,  
Président

Publication au J.O. du 8 août 2015

Siège social : c/o F.F.A.C., 71 rue de Bagnolet 75020 PARIS, Tél. : 01 44 64 80 28

Mél : [contact@chiensdemediation.fr](mailto:contact@chiensdemediation.fr)